

Place de l'Europe  
89000 ST-GEORGES-SUR-  
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12  
Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ  
DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON  
Frédéric VAUTRIN  
Claude BOULIC  
Thierry BISSERON  
Sandra FAORO  
Stéphane DELZAIVE  
Lionel LEBLANC  
Philippe CATTEY  
Laëtitia COURVOISIER  
Christelle NICOLAS  
Audrey LECOUEY

**Association STADE AUXERROIS**

*27 Rue de Preuilly*  
**89000 AUXERRE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE  
L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018**

**Association STADE AUXERROIS**

27 rue de Preuilly

89000 AUXERRE

Place de l'Europe  
89000 ST-GEORGES-SUR-  
BAULCHE

Tél. : +33 (0)3 86 48 12 12

Fax : +33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

**SOCIÉTÉ  
DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris

**COMMISSAIRES AUX  
COMPTES ASSOCIÉS**

André VENTALON  
Frédéric VAUTRIN  
Claude BOULIC  
Thierry BISSERON  
Sandra FAORO  
Stéphane DELZAIVE  
Lionel LEBLANC  
Philippe CATTEY  
Laëtitia COURVOISIER  
Christelle NICOLAS  
Audrey LECOUEY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 30/09/2018**

A l'Assemblée Générale de l'Association STADE AUXERROIS,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association STADE AUXERROIS relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association STADE AUXERROIS à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SARL ETC AUDIT

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les circularisations bancaires que nous avons effectuées ainsi que les documents fournis par les établissements bancaires nous ont permis de contrôler les informations liées aux disponibilités et placements ;
- Le correct enregistrement comptable des immobilisations et la cohérence des durées d'amortissement retenues ainsi que le calcul des amortissements ;
- Les subventions d'investissement sont bien amorties au même rythme que les immobilisations qu'elles financent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association STADE AUXERROIS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

SARL ETC AUDIT

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Georges sur Baulche,  
Le 14 Mars 2019

Le Commissaire aux comptes  
**ETC AUDIT,**

Représentée par Claude BOULIC

Actif immobilisé	01/10/2017 30/09/2018				N - 1
		Brut	Amortis., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)	AA				
Frais d'établissement *	AB		AC		
Frais de recherche et développement	AD		AE		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 028	AG	1 028	
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP	78 766	AQ	75 090	3 676
Installations techniques, matériel et outill. industriels	AR	335 185	AS	259 343	75 841
Autres immobilisations corporelles	AT	173 235	AU	109 903	63 331
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équiv.	CS	75	CT		75
Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	279	BI		279
<b>TOTAL (I)</b>	<b>BJ</b>	<b>588 567</b>	<b>BK</b>	<b>445 364</b>	<b>143 203</b>
<b>Actif circulant</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortis., prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	8 689	BU		8 689
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
Clients et comptes rattachés *	BX	30	BY		30
Autres créances	BZ	107 429	CA		107 429
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	799	CE		799
Disponibilités	CF	513 506	CG		513 506
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortis., prov.</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
Charges constatées d'avance *	CH	12 709	CI		12 709
<b>TOTAL (II)</b>	<b>CJ</b>	<b>643 160</b>	<b>CK</b>		<b>643 160</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices * (III)	CL				
Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
Ecart de conversion actif * (V)	CN				
<b>TOTAL GENERAL (0 à V)</b>	<b>CO</b>	<b>1 231 727</b>		<b>445 364</b>	<b>786 363</b>
					<b>870 409</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

<b>Capitaux propres</b>		01/10/2017	30/09/2018	N - 1
Fonds associatifs	DA			
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
Ecart de réévaluation * (dont écart d'équivalence)	EK DC			
Réserve légale	DD			
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Fonds Général de dotation	DF		491 544	498 832
Autres réserves	DG		88 249	83 528
Report à nouveau	DH			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		- 81 004	- 2 568
Subvention d'investissement	DJ		89 160	96 552
Provisions règlementées *	DK			
<b>TOTAL (I)</b>	DL		<b>587 949</b>	<b>676 344</b>
<b>Autres fonds propres</b>		01/10/2017	30/09/2018	N - 1
Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>		01/10/2017	30/09/2018	N - 1
Provisions pour risques	DP			
Provisions pour charges	DQ		22 552	22 552
<b>TOTAL (III)</b>	DR		<b>22 552</b>	<b>22 552</b>
<b>Dettes</b>		01/10/2017	30/09/2018	N - 1
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU			
Emprunts et dettes financières divers	DV		4 020	3 840
Avances et acomptes reçues sur commande en cours	DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		24 905	41 315
Dettes fiscales et sociales	DY		63 057	44 249
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		922	21 351
Produits constatés d'avance	EB		82 957	60 757
<b>TOTAL (IV)</b>	EC		<b>175 862</b>	<b>171 513</b>
Ecart de conversion passif * (V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE		<b>786 363</b>	<b>870 409</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# COMPTE DE RESULTAT

CLUB OMNISPORTS

Page 1

Produits d'exploitation		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Ventes de marchandises *	FC	52 332	57 456
Production vendue	FF	63 394	51 661
Biens			
Services	FI	33 997	52 491
<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FL</b>	<b>149 723</b>	<b>161 608</b>
Production stockée *	FM		
Production immobilisée *	FN		
Subventions d'exploitation	FO	359 266	412 461
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges *	FP	17 778	6 578
Autres produits (1)	FQ	388 387	386 661
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>FR</b>	<b>915 154</b>	<b>967 308</b>
Charges d'exploitation		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS	28 087	34 024
Variation de stock (marchandises) *	FT	5 218	- 2 888
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU	37 997	31 631
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	FV		
Autres achats et charges externes (3) *	FW	387 071	396 792
Impôts, taxes et versements assimilés *	FX	4 493	5 288
Salaires et traitements *	FY	409 341	396 609
Charges sociales	FZ	104 164	95 474
Sur actif immobilisations	GA	55 985	52 783
- dotations aux amortissements *			
- dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant : dotations aux pro	GC		
Pour risques et charges : dotations a	GD		
Autres charges	GE	52	65
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>GF</b>	<b>1 032 408</b>	<b>1 009 777</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>GG</b>	<b>- 117 254</b>	<b>- 42 469</b>
Opérations en commun		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI		
Produits financiers		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Produits financiers de participation (5)	GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	1 179	3 701
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>	<b>GP</b>	<b>1 179</b>	<b>3 701</b>
Charges financières		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)	GR	10	1
Différences négatives de change	GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>	<b>GU</b>	<b>10</b>	<b>1</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>GV</b>	<b>1 169</b>	<b>3 700</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>GW</b>	<b>- 116 086</b>	<b>- 38 769</b>

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# COMPTE DE RESULTAT

CLUB OMNISPORTS

Page 2

Produits exceptionnels		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 218	33 790
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	43 030	33 621
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>HD</b>	<b>45 248</b>	<b>67 411</b>
Charges exceptionnelles		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	6 841	31 038
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 098	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>HH</b>	<b>9 939</b>	<b>31 038</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>35 310</b>	<b>36 372</b>
Rubriques		01/10/2017-30/09/2018	01/10/2016 - 30/09/2017
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur le bénéfice * (X)	HK	228	171
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>961 581</b>	<b>1 038 420</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>1 042 585</b>	<b>1 040 988</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des Produits - Total des Charges)</b>	<b>HN</b>	<b>- 81 004</b>	<b>- 2 568</b>

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

# ANNEXE COMPTABLE EXERCICE 2017 / 2018

## I- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La comptabilisation est celle d'une comptabilisation de trésorerie. A la fin de l'exercice, les recettes et les dépenses sont rattachées aux exercices correspondants, par le biais d'écritures d'inventaire.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon les méthodes généralement admises.

#### **SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

### LES STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré premier sorti".

### ORGANISATION COMPTABLE

Une comptabilité distincte est tenue par section, le club omnisports regroupant l'ensemble des sections.

### SUBVENTIONS

Les subventions à recevoir font, par mesure de prudence, l'objet d'un prorata en fonction de l'exercice comptable du Stade Auxerrois.

## II- PARTICULARITES

### SECTION TENNIS - TROPHÉE GAZ DE FRANCE

Un Tournoi de Tennis est organisé conjointement entre les sections Tennis du Stade Auxerrois et de l'A.J.A. La convention entre les deux associations prévoit le partage des excédents ou des déficits par moitié.

Cette manifestation a dégagé pour la section Tennis du Stade Auxerrois un résultat de 2 928 €.

Un bilan et un compte de résultat du tournoi sont effectués annuellement.

Ces résultats ne tiennent pas compte de la quote-part des frais inclus dans le fonctionnement général des sections, et qui concernent ce tournoi.

La manifestation a été comptabilisée dans les comptes de la section au 30 septembre, en prenant, sur la base du document annexé (représentant 100 % des opérations), les charges et les produits pour moitié.

### III- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### TITRES DE PLACEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2018

##### Section Handisport

Valeur à l'actif -----798.64 €  
 Valeur de placements au 30/09/2018 ----- 1 919.76 €  
 Plus-value latente au 30/09/2018 ----- 1 121.12 €

**SARL ETC AUDIT**  
 Place de l'Europe  
 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
 Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
 SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

#### ECHEANCES DES DETTES AU 30 SEPTEMBRE 2018

	Montant brut	A un an au plus	Plus d'un an et moins de 5 ans
Emprunts	0 €	0 €	
Cautions et intérêts courus	4 020 €	4 020 €	
Fournisseurs	24 905 €	24 905 €	
Dettes fiscales et sociales	63 057 €	63 057 €	
Autres dettes	922 €	922 €	
Produits constatés d'avance	82 957 €	82 957 €	
<b>TOTAL</b>	<b>175 861 €</b>	<b>175 861 €</b>	<b>0 €</b>

#### AUTRES CREANCES AU 30 SEPTEMBRE 2018

	Montant brut
Subventions à recevoir	44 849 €
Produits à recevoir	20 965 €
Autres créances (Trophée GDF + Formation Sport 89)	41 847 €
Autres comptes créditeurs ou débiteurs	-232 €
Dettes fournisseurs	
Charges constatées d'avance	12 709 €
<b>TOTAL</b>	<b>120 138 €</b>

Ces dettes et créances seront réglées sur l'exercice 2018/2019.

## IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

### Immobilisations

Compte	Immobilisations début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Immobilisations fin d'exercice
Constructions	78 765 €			78 765 €
Matériels sportifs	365 585 €	63 475 €	-93 875 €	335 185 €
Autres immo. corporelles	153 219 €	21 815 €	-1 799 €	173 235 €
Concessions et brevets	1 028 €			1 028 €
Cautions reçues	279 €			279 €
Titres de participation	75 €			75 €
<b>TOTAL</b>	<b>598 951 €</b>	<b>85 290 €</b>	<b>-95 674 €</b>	<b>588 567 €</b>

### Mode de calcul

Mode de calcul	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	entre 10 et 15 ans
Matériels sportifs	Linéaire	entre 3 et 5 ans
Autres immo. corporelles	Linéaire	entre 3 et 5 ans
Concessions et brevets	Linéaire	entre 1 et 3 ans

### SARL ETC AUDIT

Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

### Amortissements

Compte	Amortissements début d'exercice	Augmentation	Diminution	Amortissements fin d'exercice
Constructions	71 936 €	3 154 €		75 090 €
Matériels sportifs	318 844 €	31 275 €	-90 776 €	259 343 €
Autres immobilisations corporelles	90 146 €	21 555 €	-1 799 €	109 903 €
Concessions et brevets	1 028 €			1 028 €
<b>TOTAL</b>	<b>481 954 €</b>	<b>55 984 €</b>	<b>-92 575 €</b>	<b>445 364 €</b>

Les immobilisations ne sont pas décomposées. Le Stade Auxerrois bénéficie des mesures de tolérance.

**SUBVENTION D'EQUIPEMENTS**

Compte	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Subvention d'équipement	222 135 €	30 239 €	-69 264 €	183 110 €
Subventions rapportées au résultat	-125 584 €	-37 630 €	69 264 €	-93 950 €
<b>TOTAL</b>	<b>96 551 €</b>	<b>-7 392 €</b>	<b>0 €</b>	<b>89 159 €</b>

**IV- INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL****ENGAGEMENT EN MATIERE DE RETRAITE AU 30 SEPTEMBRE 2018**

Au 30/09/2018 le montant des engagements en matière de retraite (indemnités de départ) pour le Stade Auxerrois a été estimé à 22 552 €.

**EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 2018**

	C.D.I.	CUI CAE.	EMPLOI Avenir	APPRENTI
COMITE DIRECTEUR	1.84	1,01	1,24	0.06
ARTS MARTIAUX	1.06			
ATHLETISME	0.41	0,56		
BADMINTON	0.11			0,07
BASKET-BALL	0.71			1.00
FOOTBALL	2.11	0.57	0,76	2,87
FORCE ATHLE. MUSCULATION	2.00	0,57		
TENNIS	0,96			
<b>TOTAL EN NOMBRE DE PERSONNES</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>

<b>EQUIVALENT TEMPS PLEIN</b>	<b>9,21</b>	<b>2,71</b>	<b>2,00</b>	<b>4</b>
-------------------------------	-------------	-------------	-------------	----------

**SOIT UN TOTAL DE 23 PERSONNES,  
SOIT 17,93 E.T.P.**

## V- CONVENTIONS ET AIDES

### CONVENTION DE PARTENARIAT VILLE D'AUXERRE - STADE AUXERROIS

Une convention a été signée en mai 2018, pour une durée de six ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette convention arrivera donc à échéance le 31 décembre 2023.

Celle-ci définit les relations entre les deux parties ainsi :

#### **Obligations de la ville d'Auxerre :**

- Mise à disposition d'équipements, de prestations et de personnels.
- Subvention de fonctionnement
- Subventions d'équipements
- Subventions d'évènements exceptionnels et d'évènements récurrents.

#### **Obligations du Stade Auxerrois :**

- Développement de la pratique physique et sportive diversifiée à destination du plus grand nombre d'habitants d'Auxerre.
- Actions éducatives, de compétition, de loisirs et de sport santé.
- Accueil de tous les publics
- Actions menées dans les quartiers au travers du Contrat de Ville
- Accompagnement de la pratique féminine
- Présentation d'un rapport annuel et transmission des tous les documents budgétaires et comptables nécessaires, certifiés par le Commissaire aux Comptes.

### METHODE SUR LE MATERIEL SPORTIF FINANCE PAR LA VILLE D'AUXERRE AU STADE AUXERROIS

La Ville d'Auxerre dans le cadre de son budget retient chaque année, au titre du Stade Auxerrois, un montant sur le chapitre « Investissements sportifs ».

Cette subvention est reprise au même rythme que les investissements.

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

**LOCAUX MIS A DISPOSITION PAR LA VILLE D'AUXERRE AU  
STADE AUXERROIS**

**Installations du Stade Auxerrois - 27 rue de Preuilley**

*Surface :* 7 hectares 82 ares 78 centiares  
*Bâtiments :* Salle préfabriquée  
Tribune et vestiaires football  
Locaux club omnisports  
Club-house et vestiaires tennis  
Courts couverts  
Club-house et vestiaires athlétisme

*Loyer :* mise à disposition gratuite

**Centre Vulabelle, (dojo, salle de billard et salle de musculation Force Athlétique)**

*Surface :* Billard : 170 m<sup>2</sup>  
Force athlétique : 400 m<sup>2</sup>  
Dojo : 200 m<sup>2</sup>

*Loyer :* mise à disposition gratuite

**Locaux – Vélodrome, Route de Vaux**

*Surface :* 82 m<sup>2</sup>  
*Loyer :* mise à disposition gratuite

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

**C.S.R.Y.A. – Boulevard de Verdun (dojo et local administratif, salle de musculation, bureau basket)**

*Surface :* 600 m<sup>2</sup>  
*Loyer :* mise à disposition gratuite

**MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL AU STADE AUXERROIS**

- ⇒ Une employée administrative à temps plein, détachée du service des Sports de la mairie d'Auxerre,
- ⇒ Deux employés à temps plein, (Directeur du Stade Auxerrois et Entraîneur principal de la section Arts Martiaux), détaché du service des Sports de la mairie d'Auxerre,
- ⇒ Trois éducateurs sportifs à temps partiel, également détachée du service des Sports de la mairie d'Auxerre

**CONVENTIONS FINANCIERES**

<i>Partenaires</i>	<i>Objet</i>	<i>Durée</i>	<i>Date de départ</i>	<i>Date de fin</i>	<i>Montants</i>
Ville d'Auxerre	Subvention de fonctionnement	6 ans	01/01/18	31/12/23	119 086 €
Collectivités territoriales et Etat	Subvention Contrat de Ville	1 an renouvelable tous les ans sur dossier	01/01/18	31/12/18	36 500 €
Conseil Régional de Bourgogne	Subvention	1 an	01/01/18	31/12/18	20 643 €
Conseil Départemental de l'Yonne	Subvention	1 an	01/01/18	31/12/18	21 994 €
Groupama	Communication	3 ans	01/01/18	31/12/18	4 500 €
Crédit Mutuel	Communication	1 an	01/01/18	31/01/18	4 500 €
O.A.H.	Mécénat	3 ans	01/01/17	31/12/19	3 000 €
Elior /Elrès	Mécénat	5 ans	01/10/15	31/12/19	13 000 €
SCEA Auguste	Mécénat	3 ans	01/01/17	31/12/19	500 €

**FONDS SOLIDAIRE DE MUTUALISATION**

Le montant total comptabilisé en 2017/2018 s'élève à 6 119 € (contre 4 721 € en 2016/2017).

Il impacte négativement les comptes de résultats des sections. En revanche, le compte de résultat du Comité Directeur est augmenté d'autant. Cet impact est neutralisé dans le compte de résultat consolidé omnisports.

Afin de discerner le Fonds Solidaire de Mutualisation, cette somme est dissociée des Fonds Associatifs dans la présentation des comptes, par affectation du résultat.

**SARL ETC AUDIT**

Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z

## VI- COMPTES DE CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

### CHARGES

Charges exceptionnelles .....	4 497 €
Pénalités, amendes .....	4 353 €
Charges exceptionnelles sur année antérieure (75 ans)----	1 089 €

### PRODUITS

Produits exceptionnels .....	2 218 €
Produits de cessions .....	2 500 €
Quote-part subventions rapportées au résultat .....	40 530 €

## VII- VALORISATION DES BENEVOLES

Conformément à la décision du Comité Directeur du 26 juin 2014, il a été décidé de valoriser l'action des bénévoles.

La comptabilisation a été définie comme suit :

- Temps passé annuellement par les membres des Comités de section à l'occasion des réunions de Comité de section, de Bureau de section, d'Assemblée Générale de section et d'Assemblée Générale Extraordinaire de section, soit 607,50 heures x 15 € = 9 112.50 €.
- Temps passé annuellement par les membres du Comité Directeur, lors des réunions de Comité Directeur, de Bureau et de Commissions, soit 573 heures x 15 € = 8 595 €.
- Comptabilisation annuelle forfaitaire (2h00 semaine sur 10 mois) pour les Présidents, Trésoriers, Secrétaires de sections et du Comité Directeur, soit 4 224 heures x 15 € = 63 360 €

Soit un total annuel de 81 067.50 €.

**SARL ETC AUDIT**  
Place de l'Europe  
89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHES  
Tél. 03 86 48 12 12 - Fax 03 86 48 31 30  
SIRET 493 539 944 00014 - NAF 6920Z